

Les effectifs constatés dans les 10 écoles primaires de la ville (4 élémentaires et 6 maternelles) au dernier pointage du 8 septembre sont de 2 108 élèves, ce qui marque une forte progression de 114 élèves soit 5,72 %.

Certes, le 5 septembre, les enseignants prévus étaient présents ainsi que le personnel communal tandis que les travaux budgétés avaient été réalisés.

Mais l'afflux d'élèves, conséquence pour l'essentiel d'inscriptions tardives, a conduit l'inspectrice de circonscription de l'Éducation nationale à se rendre sur place dès le lundi matin, à confirmer la création de la classe prévue à l'école du Château et à préconiser des ouvertures supplémentaires.

Lisette JOVIGNOT, maire-adjoint à l'Enseignement, et moi-même avons multiplié les interventions mardi 6 et jeudi 8 septembre. Le 8 après-midi, l'inspecteur d'académie m'informait personnellement de son accord final pour l'ouverture de 2 classes supplémentaires d'une part à Jean de La Fontaine, d'autre part à Pierre et Marie Curie.

En revanche, les maternelles Saules-Roseaux restaient simplement en « observation », les enfants malades ou excusés n'ayant pas été comptabilisés par l'Inspection.

La situation n'a pas évolué et les parents et la municipalité ont maintenu la pression pour obtenir de l'Inspection l'ouverture d'une classe aux Saules-Roseaux. Malgré tous ces efforts, la position de l'Inspection académique est demeurée négative, à ce jour. ■



Gérard FUNÈS

Maire de Chilly-Mazarin

Conseiller général

Chevalier de la Légion d'honneur

zOOm

À propos des « primaires citoyennes »

Les 9 et 16 octobre, le Parti Socialiste organise dans toute la France des « primaires citoyennes » destinées à choisir le candidat de Gauche le mieux placé pour les Présidentielles de 2012.

C'est une première en France, seuls les États-Unis et l'Italie ayant adopté cette pratique démocratique.

La commune de Chilly-Mazarin, comme les autres, permettra la tenue de cette consultation dans 5 bureaux de vote (Hôtel de Ville, écoles du Château, Pasteur, Kergomard et La Fontaine) qui seront tenus par des bénévoles.

Bien entendu, il est hors de question qu'une dépense quelconque reste à la charge du contribuable local. C'est pourquoi, le PS remboursera à la commune les frais d'installation et de nettoyage des bureaux de vote, la Ville appliquant strictement les instructions du ministre de l'Intérieur.



Gérard Funès et Lisette Jovigot, Adjointe au Maire chargée de l'enseignement, se sont assurés du bon déroulement de la rentrée. Ici, au collège des Dînes-Chiens.